

Avec les socialistes, nous pouvons finir en prison pour délit d'opinion

Comme souvent, ce sont des médias étrangers qui s'intéressent à ce qui se passe, dans la France de la réinfosphère. Cette fois, c'est Olivier Renault, journaliste à NovoRossia, qui a interrogé notre fondateur, Pierre Cassen, suite à la perquisition policière dont il a été victime. Passionnant... et inquiétant !

<http://novorossia.today/suite-a-une-perquisition-entretien-avec-pierre-cassen-fondateur-de-riposte-laique/>



Suite à une perquisition : entretien avec Pierre Cassen fondateur de Riposte Laïque

Pierre Cassen est fondateur de Riposte Laïque. C'est un auteur qui défend la tradition française de Zola « J'accuse ! », et de Victor Hugo "Les Misérables". C'est un homme scandalisé par l'injustice depuis sa jeunesse (Pierre Cassen a été militant syndicaliste toute sa carrière et a défendu les salariés contre toutes les formes d'oppression et d'humiliations). Il mène aujourd'hui le même combat militant contre l'oppression des Socialistes français (ordre de l'ONU d'imposer l'islam, la mondialisation non européenne). Il est confronté à une évolution violente dans la répression depuis la fondation du site Riposte Laïque. Ce gouvernement (qui ne représente plus la France) instrumentalise la justice pour détruire la liberté d'expression des sites de réinformation, en les contraignant à dépenser des sommes importantes dans de multiples procédures

judiciaires. Dans cet entretien Pierre Cassen parle de cette violence de l'Etat socialiste à l'encontre de ses oppositionnels, quelques jours après avoir été victime d'une perquisition en son domicile. L'Etat français mène des perquisitions contre le fondateur de Riposte Laïque, lui vole son ordinateur et son téléphone, alors que des fondamentalistes musulmans prêchent en France et que l'Etat islamique a déclaré la guerre à ce pays. Aujourd'hui le peuple français est plus menacé dans ses libertés que le peuple du Donbass en guerre qui combat sur son sol les ennemis de sa langue (Kiev veut interdire le russe), de sa religion chrétienne orthodoxe, de sa culture.

NT : Vous aviez pensé qu'un jour vous seriez menacé de prison ?

Pierre Cassen : Quand on a lancé en 2007 Riposte Laïque, je n'ai jamais pensé qu'au départ on aurait pu se retrouver devant un tribunal. C'est seulement cinq ans plus tard, en voyant les premiers procès tomber, que j'ai commencé à me dire à partir de 2012, cela risquait de nous arriver un jour de finir en prison.

NT : A quel moment avez-vous assisté au passage de cette ligne rouge ?

Pierre Cassen : On a eu notre premier procès, Pascal Hilout et moi, suite à une plainte déposée fin 2010 par l'ensemble des associations dites antiracistes et une organisation musulmane. Nous sommes passés devant la 17e chambre correctionnelle pour la première fois en 2012. Après un véritable procès en sorcellerie, nous avons le procureur Aurore Chauvelot réclamer à notre encontre, outre des amendes exorbitantes, trois mois de prison avec sursis à mon encontre, et deux mois contre Pascal. C'était un choc qu'un tribunal français, dans un pays qui se réclame des Droits de l'Homme et de la défense des libertés, ose demander contre Pascal Hilout, un homme exemplaire, né musulman, aujourd'hui apostat, de la prison avec sursis. Pour lui, qui est devenu plus Français que la majorité de nos compatriotes, cela a constitué un traumatisme

énorme. Moi-même, quand j'ai entendu ce procureur réclamer de la prison avec sursis à mon encontre, j'ai dû faire un énorme effort pour ne pas hurler ma révolte en plein tribunal. Mais ce premier procès m'a blindé, et j'ai alors compris que cela ne serait sans doute pas la seule fois, si je persistais à mener le combat contre l'islamisation de la France, que j'allais me retrouver devant un tribunal.

NT : Puis on a cette première tentative de perquisition fin mars 2016 !

Pierre Cassen : Imaginez la situation. Vous êtes à 500 km de chez vous. Vous avez un homme qui vous appelle au téléphone et qui vous dit, « je suis devant chez vous ». Au bout de quelques secondes, je finis par comprendre que c'est un policier. Il me dit : « Ouvrez-moi ! » Je lui demande ce qu'il fabrique devant chez moi, sans me prévenir, alors que je me suis toujours déplacé quand la police m'a convoqué (ce qui doit faire à présent une dizaine de fois). Il me dit qu'il n'y a rien de grave, que je ne dois pas m'inquiéter, mais que, si je ne suis pas trop loin, je dois revenir chez moi et lui ouvrir la porte. Je lui explique, sans lui préciser le lieu, que je suis à plusieurs centaines de kilomètres, et que cela est donc impossible. Il me dit qu'il en prend acte, et repart donc sur Paris.

NT : Vous n'avez pas reçu de lettre pour « un rendez-vous » ?

Pierre Cassen : Non, aucune. Cela s'appelle une perquisition surprise. L'après midi j'appelle son chef, le capitaine de la brigade de répression qui m'a déjà interrogé en février 2016 et je lui dis, « permettez moi de vous dire que je suis plus que surpris par la démarche de votre subordonné et que je n'arrive pas à comprendre pourquoi vos services font 100 kilomètres aller et retour pour aller chez moi. Je ne pense pas être parano mais quelque chose me dit que vous aviez l'intention de me barboter mon ordinateur". Le capitaine me répond, « mais non, ce sont des procédures normales. Nous

avons besoin de vous interroger de nouveau, et nous devons le faire chez vous ». Pourtant la dernière fois en février 2016, la police m'avait dit qu'elle ne voulait plus m'interroger. La brigade de la répression de la délinquance à la personne m'avait alors informé que le parquet avait demandé aux policiers d'enquêter. Pour vous expliquer les choses le plus clairement possible, des amis suisses, en novembre 2012, nous avaient proposé de prendre la direction du site, de l'héberger en Suisse, et donc de dépendre du droit suisse. A partir du moment où l'équipe rédactionnelle était conservée, nous avons donné notre accord. Le tribunal de Versailles, lors d'un procès intenté contre Riposte Laïque par un machiniste musulman, avait reconnu que les Suisses étaient désormais légalement responsables du site. C'est cela qui déplait au Parquet, agissant sur les ordres du gouvernement. Ils ont donc demandé aux policiers de trouver toutes les preuves que des Français (moi de préférence) serions toujours les vrais responsables du site.

NT : Interrogatoire en février 2016 et cette fois une perquisition surprise, c'est quoi alors la raison ?

Pierre Cassen : Comme je viens de vous le dire, j'avais été interrogé trois mois auparavant en février 2016. Selon leurs dires, les policiers auraient trouvé deux détails qui leur montraient que je serais le véritable chef de Riposte Laïque. J'ai contesté les deux pistes qu'ils ont cru trouver. La police a dû rendre maintenant son rapport au parquet. Donc, ils m'avaient dit en février 2016 qu'ils m'avaient entendu et qu'ils ne souhaitent plus m'entendre. Quand on me rappelle à nouveau et qu'on me dit qu'on veut m'interroger de nouveau, quinze jours après la perquisition surprise ratée, je suis plutôt circonspect. A ce moment-là, ils avaient trouvé une autre piste : le fameux tweet d'Anne Hidalgo (Le maire de Paris, qui vient de saluer chaleureusement son collègue musulman de Londres, a été représentée en train de lécher une babouche et nous sommes très loin de l'intensité des dessins

de Charlie Hebdo ou de <https://twitter.com/ViveCharlieMag>). Anne Hidalgo a déjà porté plainte contre notre dessinateur Ri7 à cause d'une caricature de juillet 2014 où la voit commémorer le ramadan à la mairie de Paris, en léchant une babouche musulmane. 1 an après un tweet avec le même dessin a été envoyé de nouveau, puisque le maire de Paris a récidivé dans ses viols de la laïcité au service de l'islam. Cela n'a pas plu à Hidaglo, qui a déposé plainte à nouveau. Notre dessinatrice Ri7 a été convoquée à la brigade de répression à la délinquance à la personne et on lui a demandé si cela avait été elle qui avait été l'auteur du tweet. Ri7 a dit qu'elle n'a jamais tweeté de sa vie, qu'elle faisait un dessin et que c'était tout. Donc les policiers cherchent le très méchant personnage de Riposte Laïque qui a envoyé le tweet et qui a fait circuler Anne Hidalgo en train de lécher une babouche... et ils pensent que ça peut être moi...

NT : Durant la perquisition du 14 avril, la police a pris quoi ?

Pierre Cassen : Ils m'ont barboté (j'allais dire volé) mon ordinateur et mon téléphone portable. Inutile de vous dire que le fait de savoir que des choses intimes qui figurent sur l'un et l'autre vont être vues par des personnes que je ne connais pas est insupportable à mes yeux. Je ne suis pas un terroriste, ni un homme qui représente le moindre risque pour mes concitoyens. Au contraire, avec mes amis, j'essaie de leur ouvrir les yeux sur la terrible réalité qui les guette, cause de la politique criminelle de ce gouvernement, qui livre notre pays à des envahisseurs, majoritairement musulmans, alors que l'islam est porteur d'une logique de guerre et de conquête, et ne peut exister que par l'éradication de la société qui l'a précédé. Je trouve donc d'autant plus intolérable d'être victime d'une répression d'Etat, et du vol d'outils précieux pour moi.

NT : Quand la police va vous rendre vos ordinateurs et votre I-Phone ?

Pierre Cassen : Dans un premier temps, ils m'ont promis de me restituer mon téléphone d'ici une semaine, et mon ordinateur d'ici deux mois. Il est impossible pour moi de demeurer sans l'un et l'autre aussi longtemps. J'ai donc puiser dans mes économies pour aller me racheter dans l'après-midi, un nouveau téléphone et un nouvel ordinateur. Et il paraît que comme les choses s'avèrent plus complexes que prévues, je risque d'attendre 6 mois, à présent, pour récupérer mes biens. Insupportable, quand je pense que ce temps que les policiers consacrent à Pierre Cassen et à Riposte Laïque serait bien plus utile s'ils s'occupaient des ceux qui rêvent de commettre de nouveaux attentats sur notre sol.

NT : **La tradition de la caricature et du dessin de presse est une vieille tradition française ! Cette plainte d'Hidalgo ne serait pas plutôt une plainte pour blasphème ?**

Pierre Cassen : En principe, le blasphème est une offense à une religion. A moins qu'Hidalgo ne considère que le socialisme français soit une nouvelle religion, celle du bien, et qu'elle en soit la grande prêtresse parisienne, je ne vois donc pas de lien entre sa plainte et le délit de blasphème. Non, la malheureuse s'est considérée "injurée" par ce tweet, alors qu'elle est détentrice d'une autorité publique. Rappelons que c'est juste la même femme, qui, le 8 janvier 2015, faisant un grand numéro de claquettes sur tous les plateaux de télévision sur la liberté des dessinateurs, qui était sacrée. Comme l'aurait dit le regretté Michel Audiard, "les socialistes, cela ose tout, c'est à cela qu'on les reconnaît !"

NT : **A cause du tweet de juillet 2015 de la caricature de presse sur Hidalgo vous avez été, on peut dire interpellé, 2 fois par surprise par la police ! Black M, qui insulte la France et les Français en les traitant de « kouffars » qui est clairement une incitation à la haine envers les Français qui ne sont pas musulmans n'est pas inquiété par la justice et par la police ! Pierre Cassen plus dangereux que Black M ?**

Pierre Cassen : Vous ne comprenez rien, Olivier ! Le rap, c'est de l'art ! C'est comme quand le rejeton Bedos qualifie Marine Le Pen de " salope fascisante", c'est de l'humour ! Donc, pas touche à la liberté de création des artistes. Plus sérieusement, bien évidemment que pour ce régime, les rappers musulmans qui insultent les France sont des alliés objectifs, puisqu'ils sont mis en place pour livrer notre pays pieds et mains liés aux mondialistes, et que toute résistance patriotique doit être éradiquée par tous les moyens. D'où les quinze procès intentés à Riposte Laïque, mais aussi ceux subis par Eric Zemmour, Renaud Camus, Ivan Rioufol, Jean-Marie Le Pen, Marine Le Pen, Valeurs Actuelles, Minute, le dessinateur David Miège et tous les hérétiques au nouvel ordre mondial et aux bienfaits de l'immigration-invasion musulmane.

NT : **La police ne ferait-elle mieux pas de prendre les ordinateurs et I-Phone de Black M, par exemple ? Les ordinateurs d'un homme qui insulte les Français de « kouffars » et qui s'attaque aux homosexuels, à la France, devraient intéresser la police, vous ne pensez pas ?**

Pierre Cassen : Il y a deux types de policiers. Ceux qui ont balancé le policier Jallamion, le faisant radier pour deux ans de la Police nationale. Ceux qui mettent plus de zèle à allumer des Français avec lesquels ils ne prennent aucun risque, et qui regardent ailleurs quand une racaille commet un délit. Et puis la majorité d'entre eux qui, excédés d'être sans défense devant la multiplication des agressions qu'ils subissent, préféreraient qu'on leur demande de s'occuper des islamistes et des voyous plutôt que de persécuter des patriotes dont ils partagent très souvent le combat. Après, jusqu'à quand accepteront-ils de se mettre au service des traîtres qui nous dirigent ? C'est à eux de répondre à cette question, pas à moi.

*Propos recueillis par **Olivier Renault***